



FRAIS DE SCOLARITÉ 2023 - 2024

Niveau	Frais d'éducation séculière Non déductible des impôts	Éducation religieuse Déductible d'impôts fédérale	Remise des diplômes	Cotisation Conseil étudiant	Total
Maternelle	3,990 \$	8,090 \$			12,080 \$
1 ^{re} à 5 ^e année	3,990 \$	9,820 \$			13,810 \$
6 ^e année	3,990 \$	9,820 \$	500 \$		14,310 \$
Secondaire I-III	5,060 \$	10,395 \$		100 \$	15,555 \$
Secondaire IV	5,060 \$	10,700 \$		100 \$	15,860 \$
Secondaire V	5,060 \$	10,700 \$	500 \$	100 \$	16,360 \$

Incluant :

- Un repas chaud et des collations tous les jours aux enfants de la maternelle
- Un petit déjeuner quotidien aux élèves du secondaire

Frais supplémentaires :

Les frais pour le fond du bâtiment sont de 3 600 \$ par famille (payable en trois versements annuels de 1 200 \$).

Les frais annuels de l'association de parents sont de 120 \$ par famille.

Les frais d'admission pour les nouveaux élèves en maternelle, 1^{re} année et secondaire I sont de 50 \$.

Les frais d'inscriptions sont de 200 \$ par étudiant.

Des frais de 250 \$ par année pour la collecte de fonds seront exigés de chaque famille.

Accessibilité financière

CAPS – L'Académie Hébraïque est fière de participer au programme CAPS du Fonds Générations de la Fédération CJA, qui subventionne et gèle les frais de scolarité en fonction du revenu familial et du nombre d'enfants inscrits dans une école juive admissible. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web <http://www.fondsgenerations.ca>.

AIDE POUR FRAIS DE SCOLARITÉ – L'Académie Hébraïque offre un programme d'aide financière discret pour les frais de scolarité pour les familles à faible revenu. Pour plus d'informations concernant le programme et l'admissibilité, veuillez contacter Eric Amar, directrice exécutive à l'adresse director@ha-mtl.org ou au (514) 489-5321 poste 311.

Veuillez noter que les familles peuvent faire une demande pour les deux programmes, mais ne pourront bénéficier que d'un programme.